

SOLDE DU TROP-PERÇU AU 30 SEPTEMBRE 2013
À ÊTRE REMBOURSÉ AUX CLIENTS
(000\$)

No. de
ligne Description Référence (1) (2) (3)

Établissement du (trop-perçu) manque à gagner total		
1	Base de tarification moyenne	(Gaz Métro - 6, doc. 1, p.1 , col. 15, l. 42) 1 837 426
2	Coût en capital autorisé	(Gaz Métro - 7, doc.1, p. 1 ,col. 6, l. 9) 7,37%
3	Revenu net d'exploitation permmissible	(Gaz Métro - 4, doc. 1, p. 1, col. 2, l. 25) 135 418
4	Revenu net d'exploitation réel	(Gaz Métro - 4, doc. 2, p. 1, col. 9, l. 41) 131 452
5	Manque à gagner après impôt	(Gaz Métro - 4, doc. 2, p. 1, col. 10, l. 41) 3 967
6	Effet de l'impôt	(li. 5 x 26,90% / 73,10%) 1 460
7	Manque à gagner avant impôt	(Gaz Métro - 4, doc. 2, p. 1, col. 10, l. 14) 5 426

Partage du (Trop-perçu) / Manque à gagner par service			(TP) / MAG total	Quote-part allouée aux associés	Quote-part allouée aux clients
8					
9	Distribution	Partage du trop-perçu	(Gaz Métro - 8, doc. 1, p.1 , col. 3, l. 2 à 4, moins l. 10)	(314)	(157)
10		Attribution du trop-perçu sur les activités des clients GNL	(Gaz Métro - 18, doc. 1, p. 1, l. 12)	(213)	(213)
11	Transport		(Gaz Métro - 8, doc. 1, p.1 , col. 3, l. 5)	6 097	6 097
12	Équilibrage		(Gaz Métro - 8, doc. 1, p.1 , col. 3, l. 6)	(144)	(144)
13	Manque à gagner total			5 426	(157)
					5 583

Bonification aux associés			Bonification à verser aux associés
14			
15	Quote-part des transactions d'optimisation financières	(Gaz Métro - 9, doc. 5, tableau p. 6: 7 237 k\$ X 10%)	(724)
16	Bonification provenant de l'optimisation du plan d'approvisionnement ⁽¹⁾	(Gaz Métro - 9, doc. 5, annexe 1: 22 714 k\$ X 10%)	(2 271)
17	Bonification totale		(2 995)

⁽¹⁾ Aucune capacité de transport excédentaire n'a été observée pendant les mois d'août et de septembre 2013, ce qui permet à Gaz Métro d'obtenir la bonification additionnelle correspondant à 10% des économies constatées.